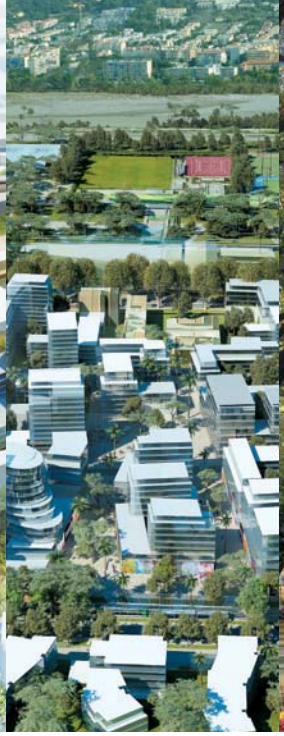

Métropole Nice Côte d'Azur > Éco-Vallée

La mutation du territoire est en marche

DOSSIER DE PRESSE MIPIM 2013

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

ÉCO VALLÉE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
EPA PLAINE DU VAR

La mutation du territoire est en marche

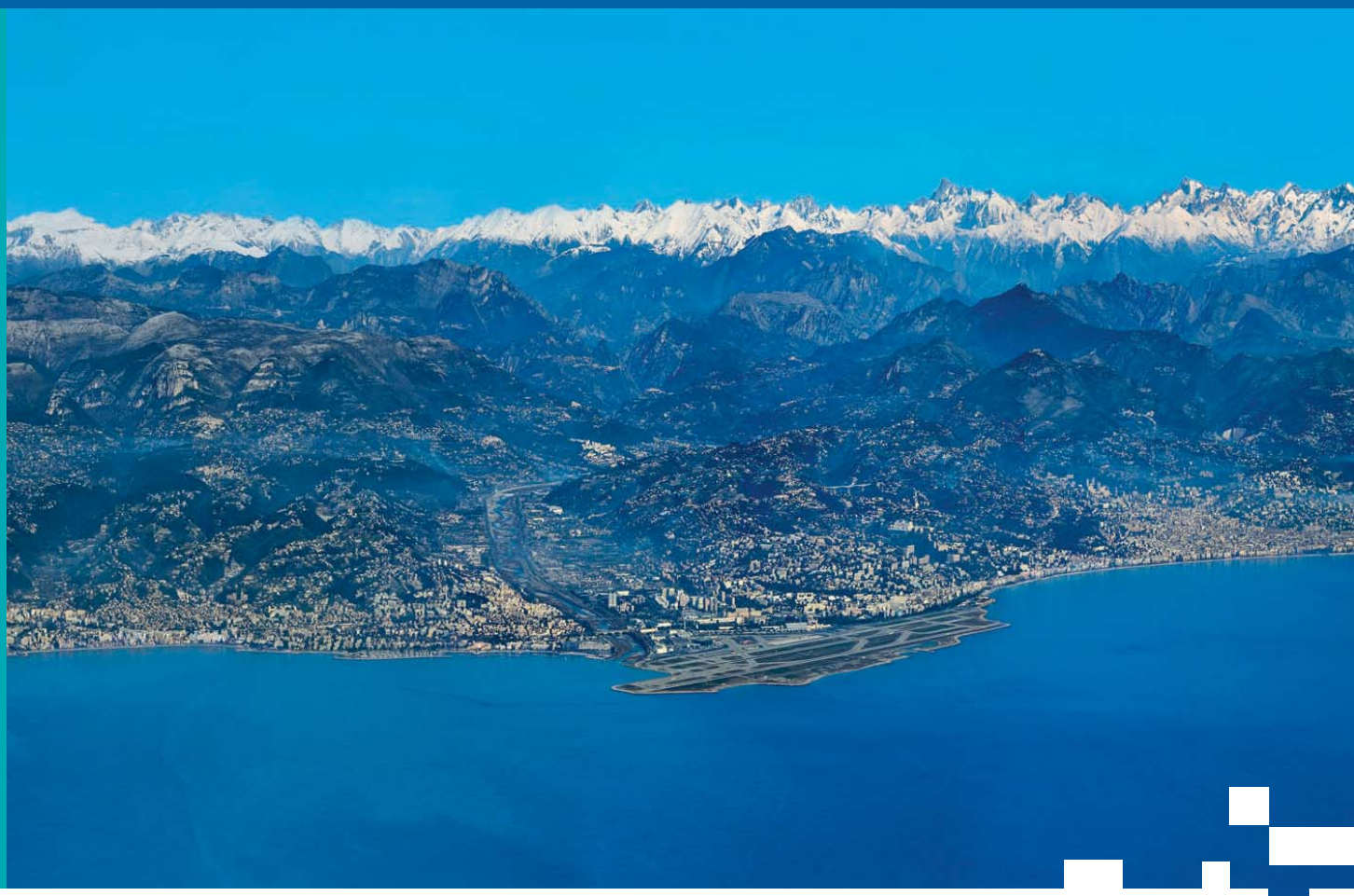

Les communes allant de la mer Méditerranée, aux stations des Alpes et du Mercantour se sont unies au 1er janvier 2012 pour former la première Métropole de France, la Métropole Nice Côte d'Azur.

Ce nouveau territoire permet de créer un espace ouvert sur l'Europe et le monde, proche des habitants, soucieux de la qualité de vie et de l'environnement, mais aussi vecteur d'opportunités en termes d'emploi et de formation.

L'unité de cet espace entre les villes littorales - de Cagnes-sur-Mer à Cap d'Ail - et les stations du Mercantour - Isola 2000, Auron, Saint-Dalmas-le-Selvage - a renforcé les liens très forts déjà existants dans les domaines du commerce, du sport, de la santé, de la sécurité, ou encore des transports.

Avec l'ensemble des paysages et des infrastructures touristiques à sa disposition, la Métropole combine une offre touristique estivale et hivernale, culturelle et évènementielle, rurale et urbaine, de loisirs et d'affaires. Cet éventail de choix unique en Europe insuffle une dynamique constante à l'ensemble de l'économie azuréenne.

Depuis 2008, grâce à l'action menée conjointement par l'EPA plaine du Var et la Métropole Nice Côte d'Azur, **le territoire de la basse vallée du Var fait l'objet d'une vision d'ensemble** concernant à la fois son développement, son aménagement et sa valorisation.

Sous l'impulsion du Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Christian Estrosi, la mutation qui a été engagée sur le territoire de la Métropole concerne l'ensemble des 46 communes qui la composent, et dont la diversité des atouts permet une complémentarité particulièrement originale, du sommet du Mercantour au littoral.

Cette même complémentarité s'exprime de l'est de la frange côtière, avec par exemple le projet de port à sec de Beaulieu en complément du port actuel, jusqu'à Cagnes-sur-Mer, à l'ouest, avec par exemple l'opération Polygone Riviera qui est une vaste opération de développement portant sur près de 75 000 m² et incluant une importante partie commerciale, ainsi qu'avec l'opération Technopolis, parc d'affaires à vocation technologique sur 16 000 m².

L'Éco-Vallée elle-même est d'essence métropolitaine puisque son périmètre s'étend sur le territoire de 15 des 46 communes de la Métropole, en intégrant des sites économiques déjà dynamiques, comme le site industriel de Carros qui va d'ailleurs connaître une densification progressive de près de 500 000 m², jusqu'à la commune de Nice, sans oublier les parties plus agricoles de la plaine du Var qui font, elles aussi, l'objet d'une politique de dynamisation.

C'est toute la Métropole qui évolue, selon des principes communs d'éco-exemplarité, de maintien des richesses naturelles et de diversification des activités économiques.

Le territoire bénéficie déjà de nombreux atouts : entre la Méditerranée et les Alpes, des paysages et un environnement d'exception. Nice est doté du deuxième aéroport de l'hexagone, situé au cœur d'un bassin d'un million d'habitants qu'il relie directement à plus de 160 destinations dans le monde.

À ces nombreux atouts, s'ajoutent les multiples projets qui ont été engagés et constituent le socle métropolitain de la ville de demain. À ce titre, l'offre publique de transports collectifs est exemplaire et sera encore renforcée avec la réalisation de la ligne ouest-est du tramway qui reliera l'aéroport Nice Côte d'Azur à l'Éco-Vallée de la plaine du Var et au port. Autre point fort, la densité et la qualité de l'offre hospitalière avec la mise en service en 2014 de l'Hôpital Pasteur II qui représente un des plus gros chantiers hospitaliers d'Europe. Par ailleurs, les performances de l'université Nice Sophia Antipolis, et la création en 2012 du premier Institut Méditerranéen des Risques et du Développement

Durable (IMREDD) installé au cœur d'Éco-Vallée, contribuent elles aussi à renforcer l'attractivité du territoire qui accueille déjà plus de 10 000 entreprises dont IBM, Schneider Electric, Virbac, Arkopharma, Nice-Matin, Cari, Malongo, PwC…

L'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée qui se développe sur 10 000 hectares représente le dernier grand secteur stratégique du littoral azuréen à aménager. Elle symbolise la mutation économique du territoire, avec pour maîtres mots la mixité et l'éco-exemplarité. **L'Établissement Public d'Aménagement EPA plaine du Var** a pour mission de donner corps sur le terrain à ce projet, en tenant le rôle d'aménageur et de développeur sur le périmètre de l'OIN.

Exemplaire, par sa mise en œuvre des dispositions du Grenelle de l'environnement, l'Éco-Vallée a mis en place différents outils permettant de mesurer l'éco-compatibilité des projets tels que « le cadre de référence pour la qualité environnementale de l'aménagement et de la construction » ou « le guide pour la prise en compte de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques » sur son territoire.

Le nouveau modèle d'aménagement et de développement porté par l'Éco-Vallée se concrétise dès aujourd'hui dans la réalisation de l'**Allianz Riviera**. Le premier éco-stade en France d'une capacité de 35 000 spectateurs sera livré fin d'été prochain. Il produira sa propre énergie ainsi que 25 % de celle de l'éco quartier qui le bordera.

Deux autres projets majeurs sont d'ores et déjà lancés : celui du Grand Arénas, nouveau quartier d'affaires international à proximité immédiate de l'aéroport, et celui de Nice Méridia, future technopole urbaine dédiée aux activités technologiques, de recherche et de formation.

Le Grand Arénas, projet confié à l'architecte urbaniste Josep Lluis Mateo, dotera la Métropole d'un centre d'affaires international offrant 300 000 m² de bureaux et 100 000 m² de logements, auxquels s'ajouteront des services et des commerces de proximité. Il intègrera en outre deux équipements structurant majeurs, d'une part le pôle multimodal connectant transports aérien, ferroviaire et urbain, et d'autre part un palais des expositions propre à accueillir des événements de rang international. Enfin, ce nouveau quartier bénéficiera d'espaces publics, d'un niveau de qualité et de confort respectant au mieux les normes environnementales les plus exigeantes.

À proximité, la technopole urbaine de **Nice Méridia**, dont le projet a été confié à l'urbaniste-architecte Christian Devillers, capitalise sur les synergies liées au regroupement de différents acteurs sur un même site et propose un modèle économique basé sur des activités liées au développement durable, à la santé et aux nouvelles technologies. Elle favorisera l'émulation entre les centres de formation (IMREDD, Polytech, l'Edhec), les entreprises qui ont déjà choisi ou qui choisiront demain de s'y implanter avec leurs laboratoires et leurs centres de R&D, les étudiants et les habitants. Ainsi, Nice Premium, premier immeuble de l'Éco-quartier Nice Méridia, abrite désormais l'IMREDD ainsi qu'une pépinière d'entreprises et, dès septembre 2013, « The Sustainable Design School », école internationale de l'innovation et du design durable. Dans cette même dynamique, la technopole prévoit à terme, la création de 4 000 emplois grâce à un dispositif économique encourageant l'installation d'entreprises endogènes.

Parallèlement à l'émergence de ces quartiers, une nouvelle **stratégie de développement économique** a été engagée. La démarche « Passeport Nice Côte d'Azur » mise en place par la Métropole propose une aide financière à hauteur de 200 000 € sur trois ans aux entreprises créatrices d'emplois qui s'implantent sur le territoire.

Pour soutenir l'innovation sur l'ensemble du territoire, une aide financière de 2 000 € pour le dépôt de brevet a été instaurée. De plus, le Centre Européen des Entreprises Innovantes (CEEI) propose un accompagnement en compétences et une offre immobilière à moindre coût pour faciliter le démarrage des jeunes entreprises innovantes. Il a déjà permis d'accompagner 49 entreprises et de créer 189 emplois ces 5 dernières années, avec un "taux de survie" de 85,7 %.

Nourri des réflexions sur la mixité sociale et fonctionnelle, le territoire ambitionne également d'offrir à l'ensemble de ses usagers une qualité de vie exemplaire. Aussi, une attention toute particulière a-t-elle été portée à **l'offre de logements** pour actifs avec la mise en place d'un nouveau mécanisme garantissant un prix au m² compétitif, dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés de la Métropole de Nice Côte

La ligne ouest-est du tramway reliera le port à l'aéroport et à l'Éco-Vallée de la plaine du Var.

Le territoire de l'Éco-Vallée

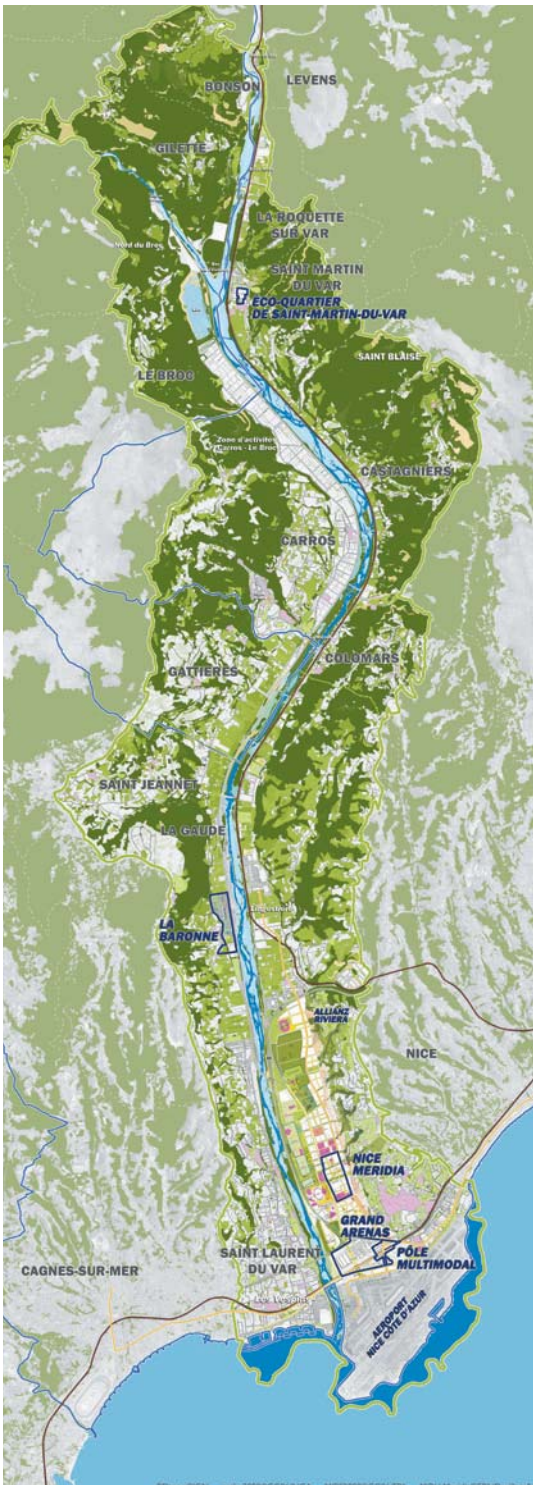

La mutation du territoire est en marche

Trois projets pour le développement commercial

Allianz Riviera

29 000 m²

Conçu dans le cadre d'un partenariat public-privé avec Vinci, le programme commercial en cours de commercialisation s'inscrit dans le cadre du projet du stade.

Polygone Riviera (Cagnes-sur-mer)

75 000 m²

450 millions d'euros d'investissement

Unique en France, ce complexe commercial comprendra un cinéma de dix salles, un bowling, un espace fitness et une centaine de boutiques (Printemps, Zara, Mango, Botanic, La Grande Récré, Sephora etc.). La 1ère pierre a été posée en novembre 2012.

Projet de réaménagement de Cap 3000 (Saint-Laurent-du-Var)

365 millions € d'investissement

Cap 3000 est l'un des dix plus grands centres commerciaux français. Acquis par Altarea Cogedim en 2010, il compte le 3ème Apple Store de France, la 2ème pharmacie à l'échelle nationale, les Galeries Lafayette et Lafayette Gourmet et plus de 150 boutiques et restaurants.

Une Métropole interconnectée

1ère ville en Europe à avoir déployé, dès 2010, la technologie NFC du sans contact mobile avec bouquet de services (transports, commerces, culture et patrimoine)

1ère ville de France à déployer un système de Stationnement intelligent (février 2013)

Nice est aussi

la 1ère ville au monde à mettre en place une « mairie virtuelle » en partenariat avec CISCO (février 2013)

la seule ville française lauréate du IBM Smarter Cities Challenge

la ville d'accueil de l'Innovative City Convention.

De grands projets :

Autobleue : le 1er service d'auto-partage 100% électrique lancé à si grande échelle en France

Smart Grids : deux projets, Nice Grids et Reflexe, en cours de développement sur les réseaux électriques intelligents

Stationnement intelligent

d'Azur signé en janvier 2011. Ce programme traduit la volonté d'une valorisation urbaine appliquée à tous les quartiers de Nice pour améliorer durablement le confort de 5 500 logements et les conditions de vie de 32 000 habitants.

Le renouveau du centre ville de Nice est renforcé par l'opération de **requalification urbaine de la gare du Sud** proposant à la fois des logements, une résidence pour étudiants, un multiplexe cinématographique, des salles associatives et sportives, des commerces et des parkings. Le souci d'améliorer la qualité de vie se traduit également par la mise en place d'initiatives sociales inédites comme le partage de structures de restauration collective entre une crèche et une maison de retraite, la mise en commun des fonds municipaux et universitaires à la Médiathèque Saint-Jean-d'Angély. Toutes ces initiatives contribuent à l'avènement d'une mixité sociale et générationnelle au quotidien.

La requalification des quartiers du centre ville ne se conçoit pas sans une attention particulière portée aux espaces verts. Les architectes-paysagistes Christine et Michel Péna ont conçu une **Coulée Verte** de 12 ha que se partagent l'eau, les plantations et un cheminement piéton en dalles de pierres naturelles invitant à la promenade. L'aménagement de ce parc paysager au cœur de la ville offrira dès septembre 2013 un espace de nature exceptionnel qui retissera les liens entre le Vieux Nice et la ville moderne.

Ces différents projets concourent à l'organisation d'un territoire durable, créateur de richesse et de qualité urbaine, économe en énergie et en déplacements, permettant aux habitants d'aujourd'hui et aux générations futures de continuer durablement à accéder à ce territoire, à y travailler, à s'y loger, à s'y divertir et à s'y former. Une ville « verte » qui s'ancre dans l'histoire et une ville qui se donne à nouveau des perspectives et qui valorise ses atouts pour à nouveau créer et innover.

Nice Premium, premier immeuble de l'éco-quartier Nice Méridia abrite l'IMRED et une pépinière d'entreprises.

Éco-Vallée, Trois opérations donnent l'impulsion d'un nouveau modèle de développement et d'aménagement

Aujourd'hui, l'Éco-Vallée entre dans sa phase opérationnelle avec trois opérations prioritaires lancées sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA plaine du Var qui a pour mission la mise en œuvre du projet Éco-Vallée, en tant qu'aménageur et développeur sur le périmètre de l'OIN. Les projets Grand Arénas, Nice Méridia et La Baronne répondent à des enjeux majeurs en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement économique. Ils ont valeur d'exemple et visent à produire un effet de levier maximal sur l'aménagement et le développement économique de l'Éco-Vallée.

Grand Arénas
Le nouveau grand centre international d'affaires

- **51** ha
- **95 %** foncier maîtrisé par la puissance publique
- **680 000** m² de capacité constructible
- **1 350** logements
- Un parc des expositions de **75 000** m²
- **21 000** emplois prévus à terme

Calendrier

- **2012/2013**

Procédures réglementaires

- **À partir de 2013 :**

Travaux et commercialisation sur le secteur du pôle multimodal

Situé aux portes de la ville de Nice et à proximité immédiate de l'aéroport international Nice Côte d'Azur, Grand Arénas est le nouveau pôle tertiaire dédié aux centres de décision.

Sur 51 hectares s'étendra un quartier vivant, innovant et éco-exemplaire, soutenu par l'État dans le cadre de la démarche ÉcoCité.

Une position stratégique

Grand Arénas dispose de tous les atouts d'un quartier d'affaires attractif pour les entreprises internationales, comparable aux quartiers européens leaders. Son articulation avec l'aéroport international et le futur pôle d'échanges multimodal de Nice-Aéroport lui confère une accessibilité exceptionnelle et des liaisons rapides avec l'ensemble de l'Éco-Vallée et de la Métropole. Le projet intègre un important parc des expositions (75 000 m²) favorisant l'accueil d'événements internationaux qui seront un moteur d'activité fondamental pour la Métropole.

Partenariats

Pour réaliser ce projet de grande ampleur, plusieurs acteurs entrent en jeu : la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur, l'EPA plaine du Var, la société des aéroports de la Côte d'Azur, l'État, le Conseil général, la Région, le RFF, la SNCF. Les investisseurs privés interviendront ensuite sur les projets dont ils seront porteurs. L'EPA plaine du Var a confié la conception de ce projet à une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine travaillant autour de l'architecte urbaniste catalan Josep Lluís Mateo qui assurera également la maîtrise d'œuvre des espaces publics ainsi qu'une assistance auprès des promoteurs et concepteurs des différents programmes immobiliers à développer sur le site. Afin d'associer les habitants à la réussite des projets de l'Éco-Vallée, Grand Arénas a fait l'objet d'une concertation publique préalable à la création d'une ZAC en 2013.

Éco-Vallée, Trois opérations donnent l'impulsion d'un nouv

Nice Méridia
Une technopole urbaine pour une ville intense

- **26** ha pour le 1er secteur opérationnel (périmètre de réflexion : 200 ha)
- **60** % du foncier maîtrisé par la puissance publique
- **320 000** m² de capacité constructible
- **2 100** logements
- **4 000** emplois prévus

Calendrier

- **Programme réalisé**

Immeuble Premium 10 200 m² BBC
69 logements

- **2012/2013**

Conception du projet urbain
Procédures réglementaires

- **À partir de 2014**

Travaux de commercialisation du pôle multimodal

Opération prioritaire de l'Éco-Vallée, la technopole urbaine Nice Méridia offrira un espace de développement en plein cœur de la ville pour les fonctions de R&D et de formation dans les secteurs de la croissance verte, de l'environnement, de la santé et des services mobiles « sans contact », en synergie avec les compétences installées à Sophia Antipolis.

Catalyseur d'innovation à haute performance environnementale

L'objectif de Nice Méridia est de créer et d'organiser un site urbain particulièrement attractif pour les organisations publiques et privées de R&D en renforçant les secteurs prioritaires de l'Éco-Vallée liés à l'innovation durable. La technopole vise également à accélérer les processus du développement endogène tels que les incubateurs, pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, business centers.

Nice Méridia a vocation à s'étendre sur 200 hectares, avec un premier secteur opérationnel de 26 hectares. Sa situation urbaine ainsi que la mixité de son programme en feront un éco-quartier unique, offrant une qualité de vie et de travail incomparable.

L'organisation et le fonctionnement de cet espace sont conçus de façon à favoriser les circuits courts entre les connaissances et les innovations développées au sein de l'éco-campus.

Une cohabitation harmonieuse des activités et une accessibilité optimale

Soutenu par l'État dans le cadre de la démarche EcoCité, le projet Nice Méridia conjugue les avantages spécifiques des technopoles périurbaines aux bénéfices d'une implantation dans un environnement urbain où tout est accessible, grâce à un développement inédit des échanges et des synergies. La technopole urbaine associera logements, commerces de proximité et services en lien avec la « plaine des sports » située dans le même périmètre. Elle permettra de créer un lieu de vie agréable et fonctionnel. Le programme prévoit de réaliser environ 320 000 m² de programmes immobiliers mixtes dans une première tranche opérationnelle de 26 hectares. La maîtrise d'œuvre urbaine a été confiée à Christian Devillers et le projet a fait l'objet d'une concertation publique préalable à la création d'une ZAC en 2013.

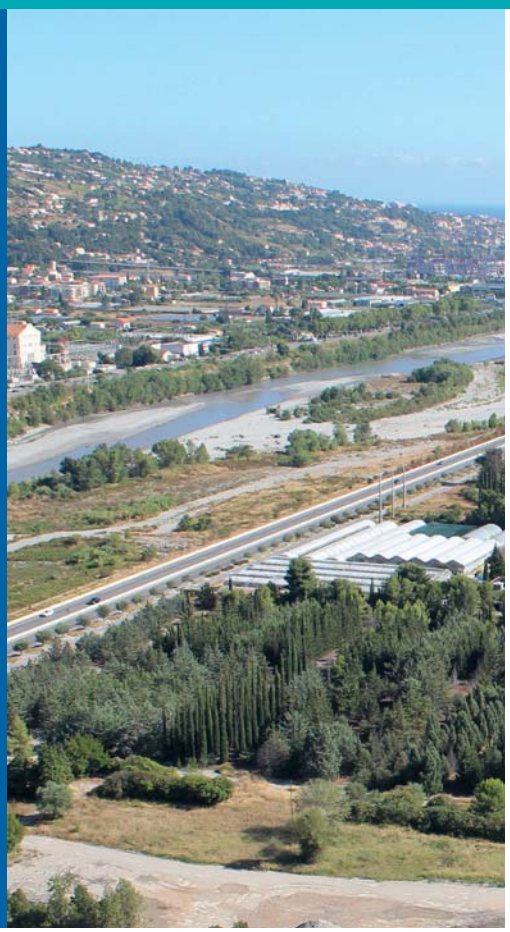

La Baronne
Pôle agroalimentaire, horticole et parc d'activités durable

Située sur les communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var, l'opération de La Baronne s'articule autour du futur Marché d'Intérêt National (MIN). Elle offre, sur 25 hectares, un espace de développement complémentaire pour des programmes de locaux d'activité et de logistique.

Un pôle d'excellence agroalimentaire et horticole

La relocalisation du MIN d'Azur donne toute sa dimension à l'opération, structurée autour de la nouvelle plateforme agroalimentaire, horticole et de ses activités annexes de logistique. Elle ouvrira également de nouveaux débouchés à l'agriculture locale.

Une approche environnementale et urbaine originale

Cette opération s'appuie sur la qualité paysagère du site. Elle générera une offre attractive en matière de locaux d'activité, renforcée par des logements supplémentaires. Elle préfigure une nouvelle centralité avec le quartier de Lingostière situé de l'autre côté du fleuve, sur la commune de Nice. L'ensemble du projet vise à engager de façon opérationnelle la première étape d'une politique agricole renouvelée.

- **25** ha
- **90** % du foncier maîtrisé par la puissance publique
- **136 000** m² de capacité constructible
- **1 400** emplois prévus

Calendrier

- **2013**
  Lancement d'une consultation pour la réalisation du nouveau MIN d'Azur
- **2014**
  Mise en service de l'échangeur desservant le site
- **2017**
  Livraison du nouveau MIN d'Azur

Métropole Nice Côte d'Azur, équipements stru

Le nouveau modèle d'aménagement et de développement porté par l'Éco-Vallée se concrétise également dans les projets majeurs de la Métropole Nice Côte d'Azur.

- **35 000** places
- **5 000** m² dédiés au Musée national du Sport
- **29 000** m² pour le programme immobilier d'accompagnement et d'animation

Allianz Riviera
Une enceinte polyvalente à dimension environnementale

À l'été 2013, l'OGC Nice, club de football de Ligue 1 de la 5e ville de France, disposera d'un stade de nouvelle génération. L'Allianz Riviera, équipement de haut niveau aux normes internationales de football et de rugby, porte des ambitions sportives, mais aussi culturelles - Musée national du Sport - économiques et environnementales.

L'un des premiers éco-Stades au monde

Modèle d'écoconception et d'éco-construction, l'Allianz Riviera a été conçu pour réduire l'impact sur l'environnement et optimiser la performance énergétique. Le stade est doté d'une charpente de couverture mixte alliant bois et métal qui générera une économie de 3 000 tonnes de carbone par rapport à une structure classique. Son dispositif de climatisation naturelle jouant avec les brises thermiques de la plaine du Var divisera par deux ses besoins énergétiques en ventilation. Sa couverture récupératrice d'eau de pluie en fera le premier stade autonome en arrosage des pelouses et espaces verts.

Un stade urbain multifonctionnel

Intégré au quartier de Saint-Isidore, l'Allianz Riviera est un complexe sportif performant et un pôle d'attractivité pour la ville de Nice puisqu'il s'inscrit parallèlement dans une logique d'animation urbaine à travers la réalisation d'un programme immobilier d'accompagnement de 29 000 m² et l'aménagement d'un éco-quartier innovant.

Le projet a été conçu par le cabinet d'architecte Wilmotte et Associés dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé associant Vinci Concessions, la Caisse des Dépôts et Consignations, SEIEF et la ville de Nice. Allianz, un des leaders mondiaux de l'assurance, a décidé d'associer son nom à cet équipement de haut niveau.

Calendrier

- **26 juillet 2011**
  Obtention du permis de construire
- **1er août 2011**
  Début des travaux
- **Octobre 2012**
  Début du montage de la charpente
- **Été 2013**
  Livraison de l'enceinte polyvalente Allianz Riviera

La Gare du Sud
Un nouvel espace de vie

Le projet de la Gare du Sud d'une surface d'environ deux hectares a pour objectif de requalifier ce quartier à l'horizon 2014 afin de mettre en valeur son patrimoine historique et offrir aux habitants des équipements publics d'animation, dans un lieu de vie agréable et attractif.

Dynamiser durablement le quartier

Le groupement constitué de la SCCV Nice Gare du sud et du cabinet d'architecture Reichen et Robert & Associés a été retenu pour faire de ce site un nouveau pôle de développement et de rayonnement. Avec 25 600 m² de surface de plancher et 10 500 m² d'espace public, le projet se caractérise par une démarche patrimoniale respectueuse de l'environnement de la composition urbaine, misant sur la revalorisation des bâtiments existants, la création d'espaces publics attrayants, ainsi que le développement d'un programme commercial.

Le patrimoine historique devient un lieu d'animation

Édifice classé propriété de la Ville de Nice depuis 2000, la Gare du Sud construite en 1892 se compose du Bâtiment des voyageurs et de la Halle des trains. Les travaux de requalification et de réaménagement de l'ancien Bâtiment des voyageurs ont été officiellement lancés le 10 février 2012 afin d'accueillir la médiathèque. La requalification et le remontage de la Halle des trains permettront d'accueillir principalement le marché couvert. Le projet retenu propose la conservation de la structure de la Halle ainsi que la façade de l'ancien hôtel Riviera, en tant qu'éléments historiques du site.

- **2** ha au coeur de la ville
- **25 600** m² de surface constructible
- **98** logements
- **167** logements en résidence étudiante
- **700** places de parking

Calendrier

- **Février 2012**
  Lancement des travaux
- **Octobre 2013**
  Livraison du Bâtiment voyageurs
- **24 mois à partir du lancement**
  Livraison de la Halle et du parking
- **44 mois à partir du lancement**
  Livraison de l'intégralité du projet

- **12** ha de végétation et d'animation
- Un miroir d'eau de **2 800** m²
- **128** jets d'eau
- **1 200** arbres, dont **600** conservés
- **40 000** m² d'espaces plantés

La Coulée Verte
Un poumon vert de 12 hectares au cœur de la ville

À l'automne 2013, un parc arboré continu s'étendra en plein cœur de la ville, en retrait de la circulation automobile. Les grandes orientations retenues pour cette Coulée Verte consistent à préserver le paysage et l'environnement, à réintroduire la nature dans la ville et valoriser les espaces publics.

Un lieu de vie et d'animation

Symbole du lien retrouvé entre le Vieux-Nice et la ville « moderne », entre la ville terrienne et la ville marine, ce projet exceptionnel a pour ambition d'améliorer la qualité de vie, de retrouver des grands paysages niçois et de clarifier le paysage urbain.

Ce vaste espace public de 12 hectares prendra place sur la couverture du fleuve Paillon en redessinant symboliquement ses méandres. En lieu et place de l'ancienne gare routière et des parkings datant des années 1970, un très vaste jardin méditerranéen verra le jour, l'espace Masséna offrira 8 000 m² libérés pour devenir la scène de grands événements populaires, avant de rejoindre le jardin Albert 1er et la Promenade des Anglais.

Un modèle de développement durable

L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'aménagement responsable, respectueuse des contraintes environnementales et permettant d'enrichir la biodiversité du site. Le patrimoine arboré du site (environ 600 arbres dont certains arbres exceptionnels) sera doublé avec des essences méditerranéennes diversifiées. Des techniques innovantes de gestion des énergies et de l'eau sont développées afin de limiter l'empreinte écologique de la Coulée Verte.

L'agence de paysagistes Pena & Pena a été sélectionnée comme maître d'œuvre du projet.

Calendrier

- **Octobre 2011**
  Début des travaux d'aménagement
- **Juin 2012**
  Inauguration de l'Esplanade de la Bourgada
- **Septembre 2013**
  Livraison de la Coulée Verte dans sa totalité

Nice-Thiers
Le pôle d'échange multimodal de centre ville

Permettre de se déplacer autrement, favoriser les échanges vers les transports ferroviaires, les transports en commun de la ville, la circulation des piétons, des deux roues et des taxis tout en dynamisant les quartiers anciens environnants. Le schéma directeur des transports offre, pour les vingt ans à venir, une vision globale et cohérente de l'organisation des transports à l'échelle de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Moderniser, dynamiser la gare et son quartier

D'ici à 2020, 11 millions de voyageurs, tous trafics confondus, transiteront par la gare Thiers de Nice Ville, desservie par de nombreux transports collectifs dont 180 TER quotidiens. La gare Thiers s'affirme comme le nœud intermodal incontournable du centre de Nice.

Sa transformation en pôle d'échange multimodal est donc l'une des composantes d'un réseau de transports modernisé. Ce projet s'inscrit dans une démarche éco-responsable en accord avec le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés qui appuie l'action de la Ville de Nice pour la réhabilitation du quartier Thiers.

Un plan de financement de 61,5 millions d'euros a été engagé en 2011 par la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes, Réseau Ferré de France, Gares & Connexions (SNCF), l'État et l'Europe. Les travaux se dérouleront de 2013 à 2015.

- **61,5** millions d'euros d'investissement
- Plus de **8 000** m²
- **11** millions de voyageurs TER et TGV à l'horizon 2020
- **180** TER quotidiens

Calendrier prévisionnel

- **Automne 2012**

Travaux préliminaires

2013

Travaux du parvis (kiosques de services, aménagement du cheminement piétonnier, création d'une liaison piétonne entre le parvis et les stationnements de voitures)

2014 – 2015

Intérieur de la gare et accès aux quais (réaménagement du bâtiment voyageurs et amélioration des services, rehaussement des quais et création d'une passerelle équipée d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques)

Mise en service fin 2015

ecovallee-plaineduvar.fr
nicecotedazur.org

CONTACTS PRESSE :

Isabelle CARASSIC i.carassic@saatchiduke-lyon.com
+33 4 72 33 85 85
+33 6 03 89 61 20

Catherine GENTIL catherine.gentil@epa-plaineduvar.com

Elodie CHING elodie.ching@nicecotedazur.org

Crédits photos : ©EPA-Devillers & Associés ; Mateo Arquitectura ; Groupement Vinci concessions – MNS et PIA - Wilmotte & Associes S.A.; Pena & Peña ; Robert et Associés Architectes Urbanistes ; P. Behar Balloïde photo et C. Bouthe ; EPA plaine du Var ; ville de Nice ; Nice Côte d'Azur ; X...